



AEP OGECE Ecole Saint Joseph - Jeanne d'Arc

maternelle et primaire

2 rue René Méricam - 18 rue Pasteur - Aire sur l'Adour

05 58 71 67 12 - stjosephcole@neuf.fr

ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

Contribution des familles (assurance comprise)

	Normal 😊		Solidarité 😊		Solidarité + 😊😊	
	<i>Paiement Annuel (- 2%)</i>	<i>Paiement Mensuel (x10)</i>	<i>Paiement Annuel (- 2%)</i>	<i>Paiement Mensuel (x10)</i>	<i>Paiement Annuel (- 2%)</i>	<i>Paiement Mensuel (x10)</i>
1 enfant	191,10 €	19,50 €	235,20 €	24,00 €	298,90 €	30,50 €
2 enfants	305,80 €	31,20 €	376,30 €	38,40 €	478,20 €	48,80 €
3 enfants	401,80 €	41,00 €	493,90 €	50,40 €	628,20 €	64,10 €

Le choix des tarifs « solidarité » est facultatif et vous permet de soutenir les actions de votre école.

La cotisation de l'Association de Parents d'Élèves (A.P.E.L.) n'est pas comprise : 17 € par année et par famille ⁽¹⁾

Cantine / garderie et étude surveillée / goûter

	Repas enfant	Participation garderie et étude surveillée du soir	Goûter mensuel maternelle
Jeanne d'Arc	3,10 €	2,75 €	5,30 €
Saint Joseph	3,15 €	La garderie du matin est gratuite	

⁽¹⁾ L'Association de Parents d'Élèves s'investit pour toutes les familles de l'école. Elle anime et finance des projets pour tous les élèves, mais son adhésion reste facultative. Si vous ne souhaitez pas soutenir l'A.P.E.L. par votre adhésion, merci de le signaler à la direction.